

Suggestions pour la création d'un groupe d'intérêts en santé publique

Contexte

Sous l'égide de son initiative de responsabilisation sociale, l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) a formé en 2005 un groupe de travail sur la santé publique. L'objectif général est d'améliorer l'enseignement de la santé publique en rendant le curriculum prédoctoral plus intéressant. Pour ce faire, l'intention est d'élaborer des ressources éducatives et professorales à l'intention de tous les étudiants, qu'ils choisissent ou non une carrière en santé publique. Il est considéré d'importante capitale pour la santé de la population que tous les médecins diplômés reconnaissent et intègrent les concepts de la santé publique et de la population dans leur pratique individuelle.

Les étudiants en médecine au Canada signalent souvent que les cours en santé publique sont ennuyants et que la matière n'est pas intégrée au reste du programme d'enseignement. Par conséquent, ils ne considèrent pas la santé publique comme pertinente à l'exercice de la médecine clinique. De plus, les possibilités d'expériences en santé publique sur le terrain sont limitées.

C'est pourquoi le groupe de travail a recommandé aux doyens des facultés de médecine ce qui suit :

...que les facultés de médecine préconisent la création de groupes d'intérêts en santé publique et en médecine communautaire formés d'étudiants. Les groupes en santé publique peuvent être de nature interdisciplinaire et conjoints avec d'autres facultés comme les soins infirmiers, le travail social et la nutrition.

À cette fin, l'AFMC, avec l'aide de l'Agence de la santé publique du Canada, verse des fonds de démarrage pour créer un certain nombre de groupes d'étudiants intéressés à la santé publique dans toutes les régions du pays. Les requérants peuvent s'inspirer des suggestions dans le présent document pour établir et structurer leur groupe d'intérêts en santé publique.

A. Raison d'être d'un groupe d'intérêts en santé publique

Le groupe peut servir d'avenue pour atteindre les buts suivants :

1. renseigner les étudiants sur l'importance d'incorporer les concepts de la santé publique et de la population dans toutes les facettes de la pratique;

2. exposer les étudiants à des professionnels de la santé publique et à des activités communautaires dans lesquelles ces concepts sont mis en évidence;
3. donner l'occasion aux étudiants d'apprendre et de perfectionner des habiletés en leadership et d'établir des réseaux;
4. donner la possibilité aux étudiants d'envisager la médecine communautaire comme choix de carrière.

B. Étapes dans la création d'un groupe d'intérêts en santé publique

- Au départ, identifiez d'autres étudiants intéressés à la santé publique et à participer à un groupe d'intérêts sur ce sujet. Parmi ce groupe, choisissez un comité de direction pour définir les buts du groupe (voir les exemples mentionnés précédemment), recruter des membres, planifier des activités et établir des rapports avec le corps professoral et les organismes de l'extérieur. Des règles administratives ou des objectifs (voir plus bas) peuvent aider à maintenir le groupe bien ciblé.
- Recrutez des membres grâce au bouche-à-oreille et à des annonces à la cohorte d'étudiants, lors d'activités spéciales comme la semaine d'orientation ou d'autres activités qui se déroulent à votre faculté. Au début, les organisateurs peuvent être des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années, mais l'intention devrait être de recruter des étudiants de première année pour préserver le continuum au sein de la direction du groupe et dans le groupe lui-même.
- Sollicitez auprès des membres des exemples de sujets et d'activités susceptibles de les intéresser (voir plus bas).
- Identifiez des membres du corps professoral qui pourraient agir comme mentors auprès du groupe et d'intermédiaires avec les organismes de l'extérieur pour les inviter à participer.

C. Réunions et activités

- Les réunions sont principalement le moyen pour en arriver à une fin, plutôt qu'une fin en elles-mêmes; utilisez-les pour planifier les activités à l'intention du groupe, élaborer des programmes d'action communautaire, etc.
- Choisissez des moments propices pour les rencontres des étudiants. N'oubliez pas l'horaire des examens et d'autres activités importantes pour eux. Les rencontres peuvent se tenir en début de soirée, les fins de semaine ou durant la pause du midi, sous forme de déjeuner-causerie, et avoir lieu dans divers emplacements.
- Invitez des étudiants dans d'autres disciplines de la santé.
- Déterminez l'angle choisi pour la première réunion, p. ex., discuter des but, examiner les suggestions d'activités, les façons d'aborder les professeurs.

Adoptez une approche de tribune libre et soyez ouverts aux idées qui peuvent être différentes de celles du groupe organisateur.

- Visez la tenue d'une ou deux réunions par mois; plus elles sont interactives, plus elles sont productives. Annoncez la tenue des rencontres en vous servant d'un aussi grand nombre de moyens de communication que possible.

Sujets des rencontres

Des conférenciers invités, experts dans le domaine de la santé publique, ou encore des étudiants intéressés et bien renseignés peuvent présenter les sujets.

- Une séance sur ce qu'est la santé publique et ses liens avec les soins cliniques aux patients – vous pouvez inviter un groupe de conférenciers, dont un médecin de famille, un interniste et un spécialiste en médecine communautaire.
- La mise en œuvre des rôles CanMEDS : la promotion de la santé publique en action
- Les principes du dépistage en ce qui concerne les populations et les patients à titre individuel
- Le contrôle des infections dans les hôpitaux
- La surveillance des maladies infectieuses et la prise en charge des éclosions
- La prise en charge des maladies chroniques, comme l'obésité, l'hypertension, le cancer
- Les questions entourant la santé environnementale, p. ex., la pollution de l'air et l'incidence de l'asthme
- L'abandon du tabagisme et d'autres interventions visant à changer les comportements
- La santé des populations mal desservies comme les Premières nations, les Inuit, les Métis et les nouveaux immigrants, en fonction des déterminants de la santé
- L'influence de la mondialisation sur la santé de la population canadienne
- Les problèmes de santé mondiaux et les façons dont les étudiants en médecine (et les médecins) peuvent contribuer à les atténuer
- Les façons dont les régimes de rémunération soutiennent ou découragent la participation à des activités en santé publique
- Les aspects juridiques et déontologiques de la participation à des activités en santé publique
- Les carrières en santé publique et en médecine communautaire

Visites à l'extérieur

- Visites en groupe d'unités locales ou d'autres organismes de santé publique
- L'observation d'un spécialiste en santé publique, comme un inspecteur en santé publique, un médecin hygiéniste.

Activités de promotion

- Passez en revue le programme d'enseignement de la faculté de médecine pour en évaluer le contenu en matière de santé publique.
- Préconisez l'inclusion des concepts de la santé publique dans le reste du curriculum en demandant des questions précises sur la santé publique durant les travaux en petit groupe, en cherchant du matériel didactique approprié et en participant aux travaux des comités chargés des programmes d'enseignement.
- Encouragez les directeurs de cours à accroître l'exposition des étudiants aux concepts de la santé publique et de la population.

Conseils pour réussir

- Établissez un ensemble de buts et d'objectifs formels pour votre groupe d'intérêts (voir les exemples plus loin). Assurez-vous que les objectifs du groupe sont clairs, spécifiques, bien connus des membres, réalisables, mesurables et réalistes.
- Il est souvent nécessaire d'établir des règles administratives pour qu'un club puisse obtenir des fonds de l'université ou de la faculté de médecine. *Elles ne sont pas obligatoires* pour obtenir les fonds initiaux offerts par l'AFMC, mais il vaut la peine d'envisager leur mise en place. Les règles administratives favorisent l'impartialité dans les délibérations du groupe, assurent que toutes les fonctions essentielles sont assignées aux membres du groupe et que personne n'assume de trop lourdes responsabilités. Elles procurent aussi un cadre de travail que peut suivre le groupe durant les années subséquentes.
- Désignez un ou deux étudiants de chaque classe pour faire la promotion du groupe d'intérêts, annoncer les réunions et obtenir pour le groupe d'intérêts des suggestions de sujets possibles.
- Établissez un comité de planification chargé d'élaborer un programme de rencontres et d'activités.
- Les réunions devraient être courtes et bien organisées.
- Offrir un goûter et des boissons est une bonne mesure d'encouragement à participer. Demandez aux étudiants de s'inscrire à l'avance (avec leur adresse de courriel) pour assurer qu'il y a assez de nourriture et de matériel.
- À la fin de chaque réunion, annoncez les détails de la prochaine.
- Après chaque rencontre, envoyez une note de remerciement aux conférenciers et aux participants des panels. Ils pourraient être disposés à y participer à nouveau ou à aider le groupe d'une autre façon.
- Gardez en dossier les sujets des rencontres, le nom des conférenciers, le nombre de participants, les coûts, etc. Ce sera certainement utile aux membres du comité de direction des années subséquentes pour assurer la continuité.
- Une demande de ratification du club par le syndicat des étudiants peut aider à maintenir l'existence du groupe à l'avenir.

Exemple de règles administratives d'un groupe d'intérêts en santé publique

I. Les buts du groupe d'intérêts sont les suivants :

- renseigner les étudiants sur l'importance d'incorporer dans leur pratique les concepts de la santé publique et de la population et sur les moyens pratiques de le faire;
- exposer les étudiants à des professionnels de la santé publique et à des activités communautaires dans lesquelles ces concepts sont mis en évidence;
- donner l'occasion aux étudiants d'apprendre et de perfectionner des habiletés en leadership et d'établir des réseaux;
- donner la possibilité aux étudiants d'envisager la médecine communautaire comme choix de carrière.

II. Les étudiants en médecine et dans d'autres disciplines de la santé sont admissibles comme membres du groupe.

III. Le comité de direction est formé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

IV. Les membres du comité de direction sont élus chaque année par un vote à la majorité simple des membres.

Le *président* dirige toutes les réunions et répond aux besoins de l'organisation en tant que son directeur général.

Le *vice-président* assume les fonctions du président en son absence.

Le *secrétaire* consigne les renseignements sur les réunions (sujets couverts, conférenciers, nombre de participants, etc) et convoque les membres aux réunions.

Le *trésorier* garde un dossier des dépenses, autorise les dépenses, prépare le budget annuel et produit des rapports financiers au besoin.

Grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada, il a été possible de financer des groupes d'intérêts en santé publique.